



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier adjoint de la Ville de Rosemère, qu'une séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le lundi, 12 février 2024 à 19h 30, en la salle du Conseil sise au 100, rue Charbonneau, à Rosemère, pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation mineure (Marge de recul latérale gauche)

Adresse : 182, rue William (lot 2 777 486)

Nature : Marge de recul latérale gauche

Effet : Permettre une marge de recul latérale gauche de 2,8 mètres, alors que la grille des spécifications de la zone H-57 prévoit une marge de recul latérale d'au moins 3 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande au plus tard le 12 février 2024 à 18h.

Fait à Rosemère, ce 25 janvier 2024.

Le greffier adjoint,

Me Alexandre Bélisle-Desjardins